

MARSILLY actu

Dans ce numéro :

Accueil des Mars(c)illy de France	2
Bientôt un nouveau service à Marsilly, la culture à domicile	2
Bienvenue à Sandra REBEYRAT	2
Déploiement du numérique dans les écoles	2
Marsilly se met à l'heure civique	2
Informations élections	3
Les mots de l'opposition	3
Zoom sur le club photo	4
Les médailles pleuvent sur « le Bas d'Eau »	4
Bibliothèque Municipale	4
Amicale des Anciens Combattants de Marsilly	4
La Chorale « La Clé des Chants »	4

Marsilly Actu / le supplément

Marsilly Rugby Club	5
La Roche Basket souffle ses 50 bougies	5
Registre paroissiaux de Marsilly	5
Les Arts de l'Estran	5
Le tennis club de Marsilly renouvelé et en forme!	6
Où l'on découvre un groupe d'aventuriers qui n'a pas peur de se rebeller	6
Courriers non identifiés	6

MEMO

Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 9h00 à 17h30
 Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
 Vendredi : 9h00 à 17h00
 ☎ 05 46 01 30 10
 ✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV
 Jacques GLENEAUD (Urbanisme) mardi : sur RDV
 Daniel MARCONNET (Communication, Associations, Animations) vendredi : RDV
 Laureyne VIAUD-TANQUART (Vie des écoles) : sur RDV
 Frédéric TRAN (Politique de la ville, Sécurité, Jeunesse et Sport) : sur RDV

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
 Mercredi après-midi : 15h à 18h00
 ☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr

Directeur de Publication :
 Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
 Elus et associations

Crédits photos :
 Service Municipal et associations

Impression et tirage :
 1 600 exemplaires - AP1PRIM

L'Edito du Maire

Une nouvelle année, de nouveaux espoirs,

La dernière nuit de décembre suffit à susciter de nouveaux espoirs et redonner de l'élan. Bonne année à tous que la santé, l'optimisme et la paix vous accompagnent chaque jour.

Clémenceau disait « qu'on ne ment jamais tant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse ». Nous sommes en guerre, en période électorale, mais la chasse va fermer ...

A l'heure où la crainte et la culpabilité nous sont imposées comme base d'organisation de notre société avec ce que cela implique comme ruptures sociales, repli prudent sur soi, résignation et présentation de vérités absolues ne supportant aucune critique ni débat, je souhaite opposer l'espoir, l'agilité, la nécessité d'anticiper les difficultés, la raison face à l'émotion, la curiosité critique à la crédulité paresseuse, l'adaptation et le courage à la fuite et à la « com ».

Objectivement le virus pourrait être parmi nous pour 100 ans ou plus. Comment vivrons-nous demain ? En veillant BFMTV et en guettant notre vaccin trimestriel ? L'homme est un animal social et la situation ne saurait durer. A nous de nous adapter et de laisser à chacun le soin de gérer lui-même sa vie.

Formons le vœu aussi que la conscience collective tiendra à distance les prêcheurs du catastrophisme car ce sont souvent les ambassadeurs de fausses solutions et les marionnettes de financiers avisés qui se moquent de l'intérêt général. L'espoir est dans ce que vous avez montré, la solidarité, l'attention aux autres, le bon sens populaire auquel Charles de Gaulle, celui qui pensait différemment, qui se défiait des « élites », croyait dur comme fer.

Bonne lecture,

Le Maire,
 Hervé PINEAU



LE PÈRE NOËL EST PASSÉ

Le 25 décembre au matin, le Père Noël et sa calèche ont rendu visite à 42 familles pour remettre 77 cadeaux aux enfants dont les parents l'avaient souhaité.

NOËL DES SÉNIORS, 169 paniers gourmands confectionnés par le magasin U Express avec la contribution du Fournil de Marsilly ont été distribués aux Séniors de Marsilly entre le 29 novembre et le 3 décembre par les bénévoles et les élus du CCAS (Monique B., Monique H., Daniel M. et José G.)

Agenda des manifestations

Jeudi 17 mars : Célébration Officielle de la « Saint Patrick's Day » en partenariat avec l'Association Côte à COAST

Dimanche 27 mars: Concert du Conservatoire à l'Église Saint-Pierre «Trompettes et Orgue»



Prochaine réunion
du Conseil
Municipal

mardi 22 mars
à 19H00

Salle du Conseil
En Mairie

Retrouvez le
compte rendu
sur le site
www.marsilly.fr

ACCUEIL DES MARS(C)ILLY DE FRANCE

Le Comité d'Animation Marsellois et les membres de la Commission Animations du Conseil municipal sont désormais entrés dans la phase active de l'organisation de la manifestation des 25 et 26 juin prochains : déroulé des deux journées, collecte des devis pour les repas, animation musicale, sorties du dimanche matin, etc. Nous devrions pouvoir diffuser le programme détaillé et l'envoyer aux autres Mars(c)illy d'ici fin février. Quelques Marsellois se sont d'ores et déjà proposés d'héberger des participants d'autres communes, qu'ils en soient vivement remerciés : si d'autres personnes souhaitent également le faire, elles peuvent se manifester auprès de la Mairie. Par ailleurs, les Marsellois qui souhaitent participer au dîner du Samedi et/ou au déjeuner du Dimanche sont invités à s'inscrire dans les meilleurs délais à l'adresse mairie@marsilly.fr également.

BIENTÔT UN NOUVEAU SERVICE A MARSILLY, LA CULTURE A DOMICILE

Dans le cadre de la commission solidarité et affaires sociales du conseil de village et en lien direct avec la bibliothèque, un nouveau service sera bientôt proposé :

la BAM : Bibliothèque Ambulante de Marsilly.

Prémunir des méfaits de la solitude et renforcer les liens entre Marsellois sont les maîtres mots de ce nouveau projet.

Nous proposons aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite de leur porter à domicile des livres ou des revues, selon leurs centres d'intérêt et leur capacité visuelle (la bibliothèque dispose de livres à gros caractères)

Le rythme envisagé est mensuel mais peut être adapté la demande.

Des Marsellois volontaires habilités par la mairie se rendront chez les personnes intéressées pour porter et reprendre les livres et les revues.

L'adhésion à la bibliothèque est le seul préalable.

N'hésitez pas à déposer vos coordonnées (nom/prénom/numéro de téléphone et adresse) dans la boîte à lettres du conseil de village à la mairie pour bénéficier bientôt de ce nouveau service.

Ce projet est évolutif et en fonction de la demande, d'autres activités pourront-être proposées telles que la lecture à haute voix, des jeux de société

Nous sommes plusieurs Marsellois motivés et nous avons hâte de vous rencontrer.

A bientôt !

Important : seules les personnes munies d'une autorisation de la mairie sont habilitées à venir chez vous.

N'hésitez pas à saisir la BAM au bond !



BIENVENUE A SANDRA REBEYRAT

Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, Erick MARTIN, policier municipal, a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis le 1^{er} janvier, Sandra REBEYRAT lui succède dans cette fonction.

Forte d'une expérience de 17 années, dans des communes urbaines ou touristiques, elle aura à cœur de garantir la tranquillité publique et le respect du Code de la route et du stationnement, dans un esprit de dialogue avec les Marsellois.

DEPLOIEMENT DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES

S'inscrivant dans la dynamique gouvernementale de développement des usages du numérique, et en soutien aux initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives, la commune a décidé en concertation avec les écoles maternelle et élémentaire de déployer des environnements numériques de travail dans les classes.

Chacune des 4 classes de la maternelle a été équipée d'un vidéo projecteur interactif, d'un tableau blanc compatible, et d'un ordinateur portable destiné à l'enseignant. Concernant l'école élémentaire, 3 classes de l'école élémentaire bénéficieront d'un équipement similaire d'ici Pâques ; les ordinateurs dédiés aux enseignants de 3 autres classes seront également remplacés par des ordinateurs portables.

**L'heure
Civique
Marselloise**

MARSILLY SE MET A L'HEURE CIVIQUE

Notre commune, avec le soutien du Conseil Départemental, a lancé le dispositif « Heure civique » initié par l'Association nationale « Voisins Solidaires ». Cette initiative solidaire vise à encourager les Marsellois à offrir une heure par mois de leur temps pour une action citoyenne et de solidarité en faveur d'un voisin ou d'un habitant de la commune, d'une association ou encore de la commune. Le Conseil de village est bien entendu étroitement associé à cette opération en jouant le rôle de Référent pour identifier les besoins prioritaires. Pour tous renseignements et participer à ce dispositif, inscrivez-vous sur marsilly.lheurecivique.fr

Informations élections

Inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur les listes électorales, pour voter à l'élection présidentielle, est fixée au vendredi 4 mars 2022 :

- en mairie de Marsilly, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
- par internet www.marsilly.fr, rubrique Elections

Attention : si vous avez changé d'adresse dans la commune, il est impératif de le signaler au service « élections » de la mairie !

Distribution des nouvelles cartes électorales

Dans le cadre de la refonte 2022, chaque Marsellois recevra une nouvelle carte électorale avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle. La distribution est prévue fin mars - début avril 2022. Il est important de conserver cette nouvelle carte (qui mentionne le numéro national d'électeur, et le bureau de vote d'affectation), et de détruire l'ancienne.

La commune est découpée en trois bureaux de vote :

- bureau n° 1 : mairie - 5 bis rue des Ecoles ;
- bureau n° 2 : salle Simenon - place de l'Abbé Coll ;
- bureau n° 3 : école élémentaire Jean Ferrat - 7 bis rue des Ecoles ;

Donner procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Le mandataire devra présenter sa propre pièce d'identité.

Pour donner procuration, deux options :

- faire une demande dématérialisée, via maprocuration.gouv.fr, après vous être authentifié via FranceConnect.
 - faire une demande au moyen des nouveaux Cerfa (en ligne : 14952*03 / cartonné : 12668*03). Aucune procuration établie sur les anciens formulaires ne pourra être prise en compte par la commune.
- Chaque électeur peut être détenteur, au maximum, d'une procuration établie en France et d'une procuration établie à l'étranger.

Tenue des bureaux de vote

Vous souhaitez aider lors de l'organisation des élections, et être assesseur dans un bureau de vote lors des présidentielles (10 et 24 avril 2022 - à confirmer par décret) et/ou législatives (12 et 19 juin 2022 - à confirmer par décret) ?

Cette fonction, totalement bénévole, et qui ne repose que sur l'engagement citoyen, vous est ouverte.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie : mairie@marsilly.fr.

Renseignements et contacts :

Service Elections - Tél : 05.46.01.30.10 - Email : mairie@marsilly.fr - Site internet : www.marsilly.fr

Procuration dématérialisée : maprocuration.gouv.fr - Email : maprocuration@interieur.gouv.fr

LES MOTS DE L'OPPOSITION

Chères Marselloise et Marsellois,

Nous vous espérons tous en bonne santé, et nous vous souhaitons une excellente Année.

Un champignon, « la méréule », prolifère dans l'humidité de notre église depuis déjà plusieurs années. Le toit prend l'eau depuis trop longtemps et l'arche du clocher s'en trouve peut-être fragilisée. Il y a urgence.

Symbole des années de laxisme dans l'entretien de nos bâtiments, l'église en paie aujourd'hui le prix, qui sera le nôtre également ! L'inaction coûte cher... Nous sommes toutefois heureux de voir que Maxime Raffiani,

notre nouveau DST - à qui nous souhaitons la bienvenue - semble avoir les compétences et l'intérêt pour s'atteler à ce chantier prioritaire. Espérons qu'il en ait les moyens.

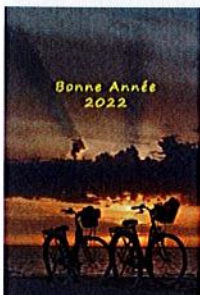
Lors du CM du 25 novembre (dont le visionnage est encore une fois indisponible), un Marsellois est venu obtenir des explications et exprimer son mécontentement au sujet du vote par la majorité d'un droit de préemption de la commune sur sa propriété familiale, sans qu'il n'ait été contacté ou informé au préalable.

Faites comme lui, n'hésitez pas à venir vous exprimer lors des conseils municipaux. Les questions sont ouvertes au public à la fin du conseil.

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à contacter notre groupe pour toute idée, commentaire ou suggestion :

Tél : (Philippe Chanabaud) 06 33 44 17 09 - Suivez-nous sur [facebook.com/Marsilly2020](https://www.facebook.com/Marsilly2020)

Le coin des Associations



ZOOM SUR LE CLUB PHOTO

Depuis septembre l'activité a repris normalement et de nouveaux adhérents se sont inscrits.

C'est un formidable encouragement pour notre club qui nous incite à organiser des activités photographiques : exposés de techniques de prise de vue, travaux pratiques sur le terrain, exercices sur un thème donné et, bien sûr, la reprise des sorties photos.



Grâce à tous ses adhérents, 2022 est déjà une « bonne année » pour le club photo !

Alain Marlier 06 17 53 55 75, Président

LES MEDAILLES PLEUVENT SUR «LE BAS d'EAU»

Suite à l'assemblée Générale du «LeBAS d'EAU», des médailles ont été remises à sept adhérentes. M.MARCONNET a offert la médaille de Marsilly à Mme Francine GASSUAUD.

M.Philippe RAT a remis les médailles du salon des Arts Plastiques de la Rochelle à Mme Rosaleen ARDOUIN, Mme Nelly CHUILLET, Mme Isabelle MARCHESSEAU, Mme Janine MERLE, Mme Marieannick Le GUENNEC, et Mme Lina ROY.

Nous avons également participé à l'exposition du Vélodrome et là M. Jean-Pierre GUERRY a obtenu le 1er prix.

Cette reconnaissance de talents suscite une forte motivation, un enthousiasme et la satisfaction de M.David UNGER qui nous mène avec succès sur ce chemin artistique.

Nous souhaitons une belle année à nos adhérents avec des expositions variées.

La Présidente
Jeannette SARRAUD

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les Amis du Livre

Tout d'abord, nous souhaitons une très bonne année de lecture à nos fidèles adhérents en espérant qu'ils seront toujours de plus en plus nombreux à fréquenter notre sympathique bibliothèque.

Pour le mois de mars, nous pensons à un nouveau concours des lecteurs portant cette fois sur le roman policier. Fasse le ciel qu'il ne soit pas perturbé comme le précédent par le coronavirus, précédent qui néanmoins connut un certain succès puisqu'une trentaine de lecteurs y avaient participé.

Nous avons aussi une petite requête à formuler : nous avons il y a un certain temps prêté un petit fascicule, La petite histoire de Marsilly de Françoise LAFON, ouvrage qui malheureusement ne nous a jamais été rendu. Que la personne qui en a disposé veuille bien nous le restituer. Si en revanche quelqu'un peut nous en fournir un exemplaire, nous sommes preneurs car il nous est très utile pour renseigner les nouveaux arrivants. Qu'il en soit remercié à l'avance. Lire est un plaisir!

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE MARSILLY

Le Président présente ses vœux les plus sincères aux quelques camarades que compte encore aujourd'hui l'association, à leur épouse et leur famille, sans oublier les veuves de ceux qui nous ont quittés.

Que 2022 nous fasse oublier 2021, ses tracas dus à la COVID et tous les autres problèmes du quotidien, qu'elle nous épargne une nouvelle disparition de l'un des nôtres.

Pour avoir le plaisir de nous retrouver, nous renouerons avant la fin janvier avec la traditionnelle galette qui clôturera notre Assemblée Générale. Le secrétaire vous adressera prochainement les invitations.

D'ici là, prenez tous soin de vous et de ceux qui vous sont chers.



LA CHORALE "LA CLÉ DES CHANTS "

Les Choristes présentent, aux Marselloises et Marsellois leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Ils les remercient de leur présence à leur concert de fin d'année en l'Eglise de Marsilly. La Chorale a repris le chemin des répétitions, et prépare les concerts du mois de mai, avec au programme des œuvres du compositeur K.JENKINS.

Elle espère vous y retrouver toutes et tous très nombreux.